



Prise de notes Conseil de Classe de 2i – 2ème trimestre 2020/2021

Présidé par : Mme la proviseure adjointe

Parent délégué : 1 parent délégué FCPE n'ayant pas d'enfant dans la classe, ayant réussi à se connecter en retard seulement, d'où quelques éléments manquants dans ce compte-rendu

Élève délégué : 1

Professeurs présents ou en visioconférence : au moins 8, dont le professeur principal, professeur de SES et professeurs de français, mathématiques, anglais, espagnol, physique-chimie, italien et histoire-géographie.

Professeur Principal :

Travail en demi-groupes aux attitudes différentes ; l'un étant plus dynamique que l'autre. Quelques élèves pour qui l'alternance a pu être difficile.

Représentant de l'administration du lycée :

Les élèves de seconde reprendront les cours à temps plein à partir du 17 mars.
Pas de note d'EPS ce trimestre, malgré une activité différente de celle prévue initialement.

Parents délégués - 1 réponse au questionnaire (soit 3%), pas représentatif : gros problème de communication avec les parents par mails relayés uniquement.

Nombre d'évaluations très variables suivant les matières.

Charge de travail à la maison très variable suivant les matières : certains cours fondamentaux ne sont pas du tout assimilés, les notions doivent être reprises ce qui constitue une charge de travail importante. Le travail à la maison devrait être un approfondissement et pas une découverte du cours. C'est dommage qu'on ne vérifie pas à la fin de chaque cours si les élèves en difficulté ont compris les notions et le cas échéant qu'on ne leur demande pas d'assister à des cours de soutien.

L'aide personnalisée est quasi inexistante : les parents n'ont pas d'information à ce sujet, nous ne savons pas quelle matière propose des cours de soutien et quand. Serait-elle basée sur le volontariat ? Ce qui ne peut pas fonctionner avec des élèves démotivés qui auraient le plus besoin de cette aide personnalisée.

Mme la Proviseure adjointe répond que tous les élèves bénéficient d'une aide personnalisée en mathématiques et en français.

Peu de contact avec les professeurs, mais contacts très professionnels quand ils existent.

Absence du professeur de français : remplacé

Quasiment pas d'information sur l'orientation. Il faut aller les chercher soi-même. Une information sur le choix des spécialités, une présentation du processus d'orientation, des programmes des 1ères et des possibilités de métiers/formations universitaires en fonction des filières seraient les bienvenues : les rares supports qu'il faut aller chercher soi-même sur le site du lycée ne sont pas suffisants et ne remplacent pas une réunion en visioconférence, si le présentiel n'est pas possible.

Mme la Proviseure adjointe répond que les enseignements de spécialités ont été présentés à tous les élèves de 2^{nde}, par des élèves de 1^{ère}.

La spécialité sport est maintenant possible. C'est une spécialité qui intéresserait beaucoup d'élèves, en particulier celles et ceux qui se destinent aux métiers du sport. Pourrait-on en informer les parents d'élèves et faire un sondage parmi eux pour savoir qui serait intéressé ? Est-ce que le lycée Béghin va la proposer l'an prochain ? Si ce n'est malheureusement pas le cas, est-il possible de suivre cette seule spécialité dans un autre lycée tout en restant à Béghin pour le reste ?

Mme la Proviseure adjointe répond que la spécialité n'existera pas au lycée PB. Un professeur précise que la spécialité sera uniquement présente dans 3 établissements de l'académie de Grenoble (1 en Haute Savoie, 1 en Ardèche et 1 en Isère). Mme la Proviseure adjointe se renseigne pour donner l'information. Se rapprocher du professeur principal et du professeur de sport. Mais suivre cette option ne sera pas possible en restant au lycée PB.

Le fonctionnement mixte présentiel/distanciel mis en place par le lycée pour faire face à la pandémie et la réalisation des tests PCR réalisés au lycée ont été appréciés.

Nous regrettons que les cours de soutien, le système de tutorat soient basés sur le volontariat car les élèves démotivés ont besoin qu'on aille les chercher et ne seront pas volontaires par eux-mêmes. Ce sont ces élèves qui ont le plus besoin d'aide car souvent la démotivation vient des difficultés scolaires qu'ils rencontrent.

Mme la Proviseure adjointe répond que le tutorat est basé sur le volontariat, mais pas l'aide personnalisée.

Elève délégué :

Peu de retours. Charge de travail parfois inégale.

Etude de chaque élève : appréciation des résultats du trimestre sur le bulletin et appréciation des choix d'orientation et d'enseignements de spécialités.

12 encouragements et 6 félicitations.